

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 28 SEPTEMBRE 2015

Objet : **ANIMATEUR POUR LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE DE LA PLAINE DE L'AIN**

Membres élus présents : MM BAILLY - BALAGUER - BENEDIT - BUGAUD - CAUQUY - DRHOUIIN - DUMAS - FONTENAT - FRATTA - GIREAU - JOUSSEAU - MARMILLON - MARTIN - MASCIOTRA - PERRAUT - PHILIBERT - MME PRADEL - MM. REY - VERNE - VOISIN

Intervention du Président BAILLY

La Chambre porte, depuis 2013, le poste d'Animateur du commerce de la Plaine de l'Ain. Ce poste en CDD arrive à échéance au 31 décembre prochain. Il est tenu par Christiane Poirot.

Le poste est cofinancé par les communes d'Ambérieu en Bugey, Lagnieu et Meximieux, ainsi que les 3 Unions commerciales de ces trois communes.

Le Bureau vous propose d'autoriser le Président à solliciter les partenaires pour leur participation financière, pour 2016.

L'Assemblée, vu l'exposé du Président Bailly, autorise le Président à solliciter les partenaires pour leur participation financière pour 2016.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	34
- Nombre de Membres présents	20
- Nombre de voix pour	20
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Patrice FONTENAT
Vice-président Secrétaire

Jean-Marc BAILLY
Président